



# PAR MONTS ET RIVIÈRE

La Société d'histoire des Quatre Lieux



Fondée en  
1980

Octobre  
2000

Volume 3 Numéro 7

---

---

- 3 Un peu d'histoire
- 3 Nos prochaines rencontres
- 7 Recherché pour nos archives
- 7 Découvertes de nos archives
- 8 Acquisitions et dons

*Venez découvrir notre  
site Internet  
le  
23 octobre  
à l'Hôtel de ville de  
Rougemont  
61, Chemin Marieville*





## Mot du président

Internet est devenu aujourd'hui, un outil de communication indispensable. C'est pourquoi votre société a participé à un projet initié par Industrie Canada cet été. Il avait pour but de mettre sur pied un site Internet et aussi de sauvegarder par la technologie de la numérisation des documents anciens difficilement consultables.

Bulletin de liaison de la  
Société d'histoire des Quatre  
Lieux publié neuf fois par  
année

Nous sommes fiers des résultats obtenus, on y retrouve beaucoup de références bibliographiques concernant notre histoire régionale, une section est consacrée à nos fonds d'archives, une autre à l'histoire des quatre paroisses incluant les manuscrits de l'abbé Isidore Desnoyers.

1291, rue Principale  
Rougemont (Québec)  
J0L 1M0

On retrouve aussi plusieurs études architecturales et historiques concernant les églises et les presbytères catholiques et protestants des quatre paroisses. Vous pouvez aussi avoir accès aux bulletins Par Monts et Rivière et à nos Cahiers : À la découverte des Quatre Lieux .

Tél : (450) 469-2409

Nous avons aussi des rubriques fort intéressantes telles que : une boutique de vente de notre documentation, la liste de nos activités, des références à d'autres sites Internet en histoire et en généalogie.

---

Rédacteur en chef  
Gilles Bachand

C'est un très gros site, mais il est facilement consultable, et construit d'une façon très conviviale. Il va certainement vous procurer des heures et des heures de découvertes très intéressantes en rapport avec l'histoire de nos paroisses.

Collaborateur  
Collaboratrice

C'est pourquoi nous vous invitons en très grand nombre, au lancement officiel, qui aura lieu le 23 octobre, à l'Hôtel de ville de Rougemont, 61 chemin Marieville. Vin, cidre et fromage vous seront servis.

Mise en page  
Lucette Lévesque

Sites Internet  
<http://quatrelieux.ctw.cc/>  
<http://collections.ic.ca/quatrelieux>

Nous vous présentons ce mois-ci les chroniques habituelles ; la suite de l'histoire de Saint-Césaire par l'abbé Desnoyers et la découverte...de l'agriculture à Rougemont en 1915.

Courriel électronique  
[Lucette.lvesque@sympatico.ca](mailto:Lucette.lvesque@sympatico.ca)

Bonne lecture et au plaisir de se rencontrer le 23 octobre.

**Dépôt légal : 2000**  
Bibliothèque nationale du  
Québec  
Bibliothèque nationale du  
Canada  
© Société d'histoire des  
Quatre Lieux

Gilles Bachand



## Un peu d'histoire



# Histoire De La Paroisse de St-Césaire

Dans l'article précédent, nous avons cité quelques dates des premières concessions de terres, dans la Seigneurie. Nous avons mieux aujourd'hui ; nous voulons dire le texte original d'un acte de concession, fait le 1<sup>er</sup> avril 1772, le plus ancien qui nous soit tombé sous la main.

### Nos prochaines Rencontres

23 octobre

#### Lancement du site Internet de la Société.

Hôtel de ville de  
Rougemont, 19h30.

Adresse : 61, chemin  
Marieville

22 novembre

#### Patrimoine à domicile.

Hôtel de ville de  
Rougemont, 19h00 à 22h00

Adresse : 61, chemin  
Marieville

On voudra bien nous passer la fantaisie de reproduire ici à titre de curiosité, et d'antiquité relative, quelques passages de cet acte de concession faite par le Sr. J.H.S Delorme, à "*Germain Girouard*", père, habitant la paroisse de St.Charles sur la Rivière Richelieu."

Cette terre, de 3 X 30 arp., sous le No. 17 du Terrier d'alors, est sise sur la rive nord de l'Yamaska, à dix arpents environ au-dessus de la **CASCADE**. C'est la première, croyons-nous, sur cette rive, de la future Seigneurie Debartzch.

Nous nous bornons aux conditions et charges de concession, apposées par le Sieur Bailleur et ainsi exprimées : (*textuel*) "les Dits Héritages tenus et mouvant en la Censive de la ... Seigneurie de St.Hyacinthe..... et envers le Domaine Dicelle chargée (sic.)..... D'UN SOL par Chaque arpent en argent tournois, non sujet auCunnes Réductions, UN CHAPON vif, ou vingt Sols en argent au choix de front sur la ditte profondeur de Rente foncière non Racheptable, et D'UN SOL MARQUÉ DE Cens pour la ditte **Concession payable** par Chacun an au Jour et feste St.Martin onzième novembre, les dits Cens portant lots et vente, **Deffaut**, profits, Saisinne et amande quand le Cas y échéra avec **Droit** de Retenue mesme par privilège et préférence aux parens Lignagers en Cas de vente ou autres aliénations équipollente de tout ou partie Des Dits héritages, en Rembourçant à Lacquéreur le prix principal de son acquisition, frais , mise, et Loyaux Coust: Sujette au Moulin de la ditte Segneurie à peine de Confiscation des Dits Grains, d'amande arbitraire et de payer au Meunier de la ditte Seigneurie le droit de mouture des grains moulu ailleurs, et Sans par le dit préneur Ses... hoirs et ayant Cause pouvoir vendre, céder, échanger, donner ou autrement aliéner le tout, part ny parcelle des **Dits** héritages en auCunnes Communauté ny main morte, ny y mettre **Cens** sur Cens.....plus que le dit préneur sera tenu Souffrir sur les **Dits** heritages tous les **Chemins** qui y seront **Jugé** utiles et à propos, donner **Du Découvert** aux voisins, Clore et fossoyer mitoyennement aux eux à fure et à mesure qu'il en sera **Requis** : tenir feu et lieu sur les **Dits** héritages dans un an prochain d'huy, travailler, cultiver iceux et les maintenir par an et à toujours en tel et si **Bon** état que les dits Cens et droits y puissent aitement estre pris et perçus ; Sur toute **L'étendue** Desquels héritages seront loisisbles au dit Sr Seigneur de prendre tous les **Bois** nécessaires pour la **Construction** et entretiennent des **Bâtiments** Seigneuriaux, église, presbitaire, principal **Manoir**, **Moulins** et autres ouvrages publics sans dut en rien payer au dit préneur ..... qui sera en outre, tenu à tous les travaux publics ordonnés par **Sa** Majesté ; **Laisser** les **Chênes** propres pour la **Construction** des vaisseaux du Roy ; et en outre le dit préneur Sr Seigneur Bailleur se **Réserve** tous les **Bois** de pin, ne **Consentant** qu'il en soit pris par le dit acquéreur et préneur que pour **Son** utilité **Seulement**,



et non pour en faire auCun Commerce. Sera en outre tenu le dit préneur de **Donner** une fois pour tout **QUATRE JOURNÉES** de Son temps au premier Commendement qui lui en sera fait, dont il **Retirera** quittance. **Plus** Sera tenu le dit préneur d'aider à planter un **May** de Cinquante pieds de haut tous les ans au premier **Jour de May**....." "et Si le dit préneur avait manqué de satisfaire à une des **Clauses** **Enoncées** au présent Contrat pourra le dit Sr **Seigneur Rentrer** de plein droit si **Bon** luy **Semble**, dans les **Dits** héritages **Sans** pour **Raison** de ce y observer **aucunes** formalité de **Justice** ny estre tenu à auCuns **Remboursement** envers le dit préneur..... . Sera en outre tenu le dit préneur faire mesurer, arpenter et **Borner** Sa ditte terre en front et profondeur. **Sous** un an par un arpenteur **Juré**, et du procès verbal de **Bornage** fournir **Coppie** en **Bonne** et **Due** forme et autant des présentes à Ses frais et **Depens** à la première **Demande** au dit **Sr Seigneur**....."

Très

Signé: "h. Delorme. Fr. Gatien- Lefebvre Duchouquet. M: Jehanne. Not. P  
( avec **Paraphe**)  
( *Archiv. Seign. Debartzch.*)

bientôt

notre

Par cette longue et fastidieuse citation dons nous faisons apologie, on voit quelles lourdes et nombreuses charges le système féodal imposait aux Censitaires.

site

M. Delorme perdit son épouse le 22 juill. 1772; elle n'était âgée que de 38 ans et quelques mois, étant née le 1 avril 1734: elle fut inhumée, le 23, dans le cimetière de **St. Frans. Du Lac**, sa paroisse natale, par le R.P. Charles **Germain**, Jésuite, curé du lieu. (*Rég. St. Frs.*)

Web...

Après environ deux ans de veuvage, le Sr. Delorme épousa en secondes noces, *Dselle M. Anne Crevier – Deschenaux*. Lui-même mourut en son Manoir du Rapide Plat, le 24 Oct. 1778, à l'âge de 56 ans. Le 26, son corps fut inhumé dans le cimetière de la **Cascade**, par **Messire F. Noisieux**, Curé de **Beloil**, et desservant la **Mission** de **St.Hyacinthe**. (*Rég. St.Hyac.*)

l'histoire

des

TROISIÈME SEIGNEUR.

Quatre Lieux

**DAME M.A. CREVIER-DESCHENAUX**  
**VEUVE DELORME**

1779.

disponible

Mr. Delorme, mort *intestat*, laissa trois héritiers, dont deux déjà nés, et le troisième à naître; savoir:

chez vous !

10. De son premier mariage, Marie Josephte, née au **Rapide Plat**, le 25 février 1764. En janv. Ou févr. 1779, elle épousa le Sr. **Dominique Debartzch**, **Négociant** à **Montréal** ; puis, à **St.Charles**, sur la **Rivière Chambly**, de 1779 à 1786. Elle mourut, en mai 1799, à **St. François du Lac**, âgée de 35 ans, et fut inhumée dans l'église du lieu, le 22, par **Messire Picard**, Curé de **St.Hyacinthe**. (*Rég. St.Frs.*)

Du second mariage de feu M. Delorme naquirent :

20. **Hyacinthe-Marie**, né aussi, au **Rapide Plat**, le 15 août 1777.

Il resta célibataire, et mourut à **St.Hyacinthe**, en son **Manoir** de la **Cascade**, le 13 **Mars** 1814, à l'âge de 36 ans et 7 mois.

30. Marie Anne Josephite, fille posthume, née au même lieu. **Rapide-Plat**, le 9 Janv.1779. Étant encore mineure, elle épousa le Sr. Claude **Dénéchau**, lequel vivait à **St.Antoine**, **Rivière Chambly** en 1800.

Elle mourut le 24 janv. 1801 âgée seulement de 22 ans.

**DAME MARIE ANNE CREVIER –DESCHENAUX**, Veuve de feu **J.H.S Delorme**, et Tutrice de ses deux enfants mineurs, est considérée comme troisième Seigneur de **St. Hyacinthe**.

Elle se reposa sur **Messire F. Noiseux**, Curé de **Beloeil**, pour l'administration principale de la Seigneurie.

De 1779 à 1796, ce digne et infatigable Prêtre géra les affaires seigneuriales, concéda les terres, etc. comme Procureur et fondé de pouvoir de la veuve.

La plus ancienne concession de terre, dans les limites de la paroisse actuelle de **St. Césaire**, et dont la date nous soit connue, est du 26 juin 1784 ; elle fut faite par **Messire Noiseux** à **Joseph Pivin**, habitant du **Petit Rang** de **St.Hyacinthe**. En 1848, cette terre était possédée par **Dame veuve Augustin Mercure**.

Nous connaissons aussi la date d'une autre concession, faite le même, le 15 févr. 1785, à **Joseph Coyteux**, de **St Hyacinthe**. Cette terre appartenait à Sr. **Elie Arcan**, en 1846.

Les autres concessions connues dans la paroisse, sont, en grande partie, de dates relativement récentes.

Entre autres, en mai, juin et août 1800 **Mr. H.M Delorme** concéda six terres au Sr "**Jean Lagorce**, **Marchand Colporteur** de la ville de **Québec**." Ces terres, sur la rive **Ouest** de l'**Yamaska**, à l'embouchure de la petite rivière du **Sud-Ouest**, avaient été arpentées en **Septembre 1784**, par maître **Frans. Fortin**, Arpenteur, de **St. Hyacinthe**. Elles sont, aujourd'hui, la propriété de l'**Hon. W.H. Chaffers**.

Ces Concessions, ainsi que toutes autres de cette époque, sont faites à la charge par le Preneur de payer au Seigneur "deux sols de cens, et un sol par chaque arpent de terre en superficie, argent courant, et un demi-minot de bled froment, sec, net, loyal et marchand par chaque vingt arpents de terre en superficie, pour tous cens et rentes, ..... .. portant profit de Lots et ventes, .....; de mettre en valeur la dite terre, y tenir ou faire feu et lieu d'huy en un an..." ..... **Le Sieur Bailleur** se réserve "le droit de **Retrait Censuel** ou **Conventionnel** en remboursant l'acquéreur du prix de son acquisition, frais, mises et loyaux coûts....."

Les autres charges et réserves sont à peu près les mêmes que celles de la concession du 1er **Avril 1772** ; mais tant soit un peu moins onéreuses.

Signé: "H.M. Delorme,  
jean lagorce.

j.desrivière, - lamoyndière, (témoins.)

**L. Picard, N.P.**  
(Archiv. **Seigneuriales**)

**Dame veuve J.H.S Delorme**, née vers 1749, mourut à **St.Hyacinthe**, au nouveau Manoir de son fils, le 17 Janv. 1801, à l'âge d'environ **52 ans**. Le 20, son corps fut inhumé en grande pompe, dans l'église paroissiale, par **Messire Frs. Cherrier, V.G** et Curé de **St.Denis**, en présence de **M. Picard**, Curé de **St.Hyacinthe**, et de **cinq autres** Curés voisins. (Rég. **St.Hyac.**)

(A continuer)

**Le Commerçant vol.1 St-Césaire de Rouville P.Q- Samedi 29 novembre 1877, no.41**

## L'AGRICULTURE À ROUGEMONT EN 1915-1916

Dans le rapport annuel, que remet monsieur Henri Cloutier agronome pour les comtés de Rouville et d'Iberville en 1916, au ministre de l'agriculture l'Honorable J.-Ed. Caron, l'on découvre les activités et les principaux progrès de l'agriculture dans ces comtés, mais particulièrement à Rougemont et sa région immédiate.

« Grâce à un octroi que vous avez bien voulu nous donner, Monsieur le Ministre, j'ai organisé notre première exposition scolaire et avicole, les 25 et 26 septembre dernier. En même temps nous avons un concours d'emballage de pommes, en boîtes et en barils, ouvert aux cultivateurs. L'ensemble de notre organisation a été bien réussi. Nous avons eu au-delà de 500 entrées, dont 150 pour de beaux poulets de race pure, et le reste pour les légumes, fruits et autres objets. Cette fête s'est terminée par une assemblée à laquelle ont bien voulu adresser la parole, M. M. l'abbé E. Létourneau, Ed. Robert, M. P. P.-Anthime Arès, J. C. Magnan, B.S.A. et J. M. Talbot, B.S.A. »

« Maintenant, Monsieur le Ministre, je dois mentionner le beau travail de notre Société d'Agriculture qui, tous les ans, organise une grande exposition générale à l'automne, une exposition de grains de semence à l'hiver, une autre au printemps pour les étalons, enfin, à l'été, un concours de récoltes sur pieds. Depuis mon arrivé ici, les directeurs de la Société m'ont invité à prendre part à leur travail, en assistant à leurs assemblées et en aidant à l'organisation des expositions et des concours. »

« L'exposition de Rougemont est vraiment une grande démonstration agricole. Les cultivateurs y montrent beaucoup d'intérêt par le nombre d'animaux et de produits qu'ils exposent. En 1914, la Société a donné en prix \$1,752.50 et retiré à la barrière \$877.55, ce qui prouve à la fois l'encouragement des cultivateurs et l'affluence des visiteurs. L'exposition des grains de semence a été également bien réussie. On a surtout remarqué une grande amélioration dans le choix et la qualité des produits. Je me suis toujours vivement intéressé aux *concours de récolte sur pied* ; j'accompagne le juge lors de ses visites et je vais souvent rencontrer les cultivateurs au préalable. Cette année nous avons 60 entrées dans Rougemont. »

« *Emballage et classification des fruits.* Nous avons fait l'automne dernier, M. J.-M Talbot et moi, la classification et l'emballage des fruits de la Société Coopérative des Cultivateurs de Rouville, à son entrepôt de Rougemont. Comme chaque cultivateur était tenu d'aider à la préparation de ses fruits, notre travail a eu pour effet de montrer à plusieurs ces opérations importantes, surtout l'emballage en boîtes. »

« *Distribution d'œufs pour l'incubation.* J'ai donné gratuitement, grâce à un octroi de votre département, 1800 œufs provenant de volailles de races pures, aux enfants des neuf écoles rurales de Marieville. Comme à Rougemont, l'an dernier, cette distribution d'œufs fera beaucoup de bien pour l'amélioration de nos troupeaux de volailles et l'enseignement des choses de l'agriculture aux enfants ».

« *Industrie laitière.* Je me suis toujours vivement intéressé à son développement dans mon district. Tous les ans, dans chaque localité, j'ai donné une série de conférences sur ce sujet. Aussi, suis-je heureux d'en signaler les nombreux progrès. Dans Rougemont, la moitié des cultivateurs font maintenant produire du lait à leurs vaches tout l'hiver, et pour montrer l'importance qu'on attache à l'alimentation, qu'il me suffise de dire que les marchands locaux ont vendu, cette année, 35 chars de son et gru dans cette paroisse qui est la plus petite du district. L'on remarque aussi, dans chaque localité, des étables modernes, parfaitement outillées, éclairées et ventilées. Les troupeaux sont améliorés et on attache beaucoup plus d'importance aux animaux de races pures. »

« Mais, Monsieur le Ministre, le progrès le plus frappant est certainement le grand nombre de silos érigés depuis mon arrivée. L'hiver dernier, j'ai fait une enquête afin de connaître le nombre de silos érigés depuis trois ans. J'ai écrit dans ce but aux cultivateurs les plus autorisés de chaque paroisse et je suis bien aise d'en résumer quelques réponses : Saint-Césaire, 10 avril. Il y a trois ans, il y avait quatre silos dans cette paroisse, actuellement, il y en a vingt-neuf, et vingt nouveaux se construiront cet été. »

« *Culture fruitière.* Depuis que vous avez établi les vergers de démonstration dans notre district, Monsieur le Ministre, cette culture a subi une rénovation complète. Les méthodes que nous y avons enseignées se généralisent de plus en plus. Les principales opérations comme la taille, les pulvérisations, la culture du sol et du verger, sont comprises et pratiquées. Reste la classification et l'emballage qui font aussi de grands progrès ; on peut évaluer à 35% ceux qui peuvent très bien pratiquer l'emballage en boîtes. Mais mon travail n'a pas contribué seulement à améliorer cette culture importante. Il a fait comprendre au cultivateur les avantages de la pratiquer plus en grand, aussi, après une enquête minutieuse, j'ai été surpris de constater que pas moins de 25,000 arbres ont été plantés depuis l'établissement du verger de démonstration de Rougemont. »

« Vous avez bien voulu, Monsieur le Ministre, aider à la construction et à l'aménagement du vaste entrepôt de notre Société Coopérative. L'an dernier, cette société a classifié et vendu pour ses membres environ 500 barils et 200 boîtes de pommes. C'est un début. Nous pensons cependant que les cultivateurs finiront par adopter en plus grand nombre, dès que la production sera plus grande, les avantages de la vente en commun par la Société Coopérative. »

*Rapport du Ministère de l'Agriculture de la province de Québec, 1915-1916. Québec, 1916, p. 166-169*



Mise en boîtes et en barils des pommes à l'entrepôt froid de Rougemont, oct. 1915.

**Mise en boîtes et en barils des pommes à l'entrepôt froid de Rougemont  
Octobre 1915**

**Recherché pour nos archives**

Dans le but d'augmenter la richesse documentaire de nos archives, nous sollicitons votre aide. Nous recherchons le livre suivant :

FRÈRE LÉONARD. *Album des fêtes du Centenaire de la Paroisse de Saint-Césaire*. Saint-Césaire, Imprimerie Grisé, 1923, 112 p.

## Découverte de nos archives

Le journal **Le Commerçant** (Vol. 1, no 1, 2 décembre 1876 - Vol. 2, no.17, 6 avril 1878)  
**The Negotiator** constitue la page quatre du journal jusqu'en août 1877.

Nous sommes en possession des numéros suivants : Vol 1, nos 40,41,42,43,44,45,46,47,48,  
Vol. 2, nos 1,2,3,4,5, ainsi que de quatre **Supplément du Commerçant**.

Nous avons photocopié ces numéros, car les originaux sont devenus trop fragiles pour la consultation. Ils sont présentement conservés dans un emballage de papier sans acide.

## Acquisitions et dons pour la bibliothèque archivistique

Sainte-Croix au Canada 1847-1947, 606 pages, imprimé le 23 avril 1947 en la fête patronale de Saint-Joseph, Albert Valois, v.g., **don du frère Marcel Lafortune**

À rayons ouverts, Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec, 13<sup>e</sup> année, no. 51, juillet – août 2000, **don M. Gilles Bachand**

